



MATERNELLE

PRIMAIRE

«S'impliquer dans la vie
des établissements scolaires»

“Accompagner les parents dans
leur tâche éducative”



RENTRÉE
2026-2027



COLLÈGE

LYCÉE



apel.finistere



Apel du Finistère

www.29.apel.bzh

Votre APEL est à vos côtés tout au long de la scolarité de votre enfant

Sommaire

Page 2

L'édito de la présidence de l'Apel 29

Page 3

Votre Apel d'établissement

Page 4

Les solidarités

Page 5

Pourquoi adhérer à l'Apel 29 ?

Page 6

La cotisation

Page 7 & 8

Les animations de l'Apel 29

Chers présidents,
Chers chefs d'établissements,

Chers parents, chers membres de la communauté éducative,

Cette année 2025-2026 a une nouvelle fois été marquée par de beaux moments de partage, d'engagement et de créativité au sein de nos écoles. Grâce à l'implication des familles, des équipes éducatives, des bénévoles et des enfants, de nombreux projets ont vu le jour dans un esprit profondément humain et collectif.

Parmi les temps forts de cette année, la pièce de théâtre «Paroles de Parents», proposée à Quimper et à Brest, a rencontré un très beau succès. En mai, les parents ont également pu participer à l'atelier «Potions Magiques – Cerveaux Tricolores», animé par Tiffany Pagès. Ce temps d'échange, à la fois concret et bienveillant, a permis de découvrir des outils simples pour mieux comprendre et gérer les émotions de chacun à la maison.

Comme chaque année, la période de Noël a apporté son lot de créativité avec la réalisation de très jolies crèches dans plusieurs établissements. Ces réalisations, préparées avec soin par les enfants et les équipes, ont illuminé les écoles et rappelé l'importance des traditions, du partage et de la fraternité.

Enfin, de nombreuses écoles se sont mobilisées autour du thème national de la semaine des Apel : « Ma liberté, c'est ta liberté ».

Alors que cette belle année s'achève, nous regardons déjà vers l'avenir avec de nouvelles idées et de nouveaux projets en réflexion pour l'année prochaine. Plus que jamais, nous souhaitons continuer à travailler main dans la main avec les APEL d'établissement, dans un esprit d'écoute, de soutien et de coopération.

Merci à tous ceux qui, tout au long de cette année, ont contribué à faire vivre ces actions et à renforcer les liens entre les familles et les écoles. Ensemble, nous continuons à faire grandir une communauté dynamique, solidaire et attentive à chacun.

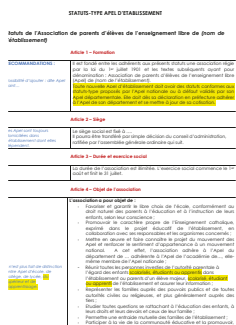
Maël Menguy Guérin,
présidente de l'Apel 29

VOTRE APEL D'ÉTABLISSEMENT

LES RAPPELS ESSENTIELS POUR LA GESTION DE VOTRE ASSOCIATION

► L'Apel d'établissement répond à des obligations administratives et légales mais aussi à des contraintes liées au statut de l'Enseignement Catholique.

LES STATUTS



Vérifiez lors de votre prochain CA que les statuts de votre association ont été établis **avec la version de 2021**. Cette version autorise la tenue des réunion en visio.

Cette version est téléchargeable sur le site de l'Apel 29 :

- Rubrique Apel établissement
- Document à télécharger
- Administratif.

www.29.apel.bzh

DONS



► L'Apel n'est pas autorisée à délivrer des Cerfa de dons pour déduction fiscale des entreprises.

► Pour les professionnels, L'Apel d'établissement peut faire une attestation sur papier libre précisant la nature du don reçu pour la comptabilité du donateur.

► Pour les particuliers, l'attestation aura valeur de reçu pour la réduction fiscale.

L'ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

Une fois le nouveau bureau constitué que faut-il faire ?

► Allez sur le site www.service-public.fr

- 1/ Inscrire votre association ou modifier les informations existantes dans la rubrique e-modification
- 2/ Si le bureau évolue en cours d'année, n'oubliez pas de faire une mise à jour.

► Allez sur le site www.apel.fr

- 1/ S'inscrire en tant que président
- 2/ Inscrire le bureau. Cela vous permettra d'avoir accès aux informations de fonctionnement de votre association.
- 3/ Transmettez la copie de l'inscription à l'Apel 29 par mail à apel29@enseignement-catholique.bzh

LA DATE DE VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Votre AG doit avoir lieu avant celle de l'Apel 29.

Pour le bon fonctionnement du mouvement, votre AG doit se dérouler avant celle de l'Apel 29 qui aura lieu le 10 novembre 2026 à Guipavas.

ASSURANCE



SANS COTISATION, PAS DE COUVERTURE D'ASSURANCE

L'OGEC règle pour vous, auprès de la Mutuelle St Christophe, la cotisation qui vous couvre sur toutes vos manifestations et déplacements liés à votre bénévolat pour l'Apel.

Celle-ci prend effet dès le paiement de votre cotisation auprès de l'Apel 29.

ATTENTION

Pas d'adresse personnelle !

La domiciliation bancaire de l'Apel ne peut être qu'à l'adresse de son siège social.

VOTE



► L'Apel 29 est membre de droit de votre association. De ce fait, un membre de l'Apel 29 peut assister aux CA de votre Apel si vous le souhaitez

► En fonction du nombre de familles cotisantes dans votre association, si vous avez reversé les cotisations à l'Apel 29, vous avez un droit de vote lors de l'Assemblée Générale départementale.

BÉNÉVOLES



Vous trouverez sur votre espace privé de l'Apel national :

- une charte,
- des conseils pour recruter de nouveaux bénévoles,
- de l'aide pour savoir comment accompagner les bénévoles.

LES SOLIDARITÉS

LES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES ET NATIONALES

L'Apel départementale vous propose deux actions à mener en établissement au cours de l'année afin de pouvoir bénéficier d'une subvention pour vos animations.

► **La semaine des Apel**

Elle aura lieu du 15 au 21 mars 2027



► **Le concours de crèches**

Il se déroulera du
1er décembre 2026 au 8 janvier 2027



Rendez-vous sur www.29.apel.bzh/actualités

L'Apel nationale accompagne les projets
à fort enjeu éducatif des établissements dans lesquels
sont présents les parents de l'Apel.

Pour bénéficier de la subvention nationale de solidarité, deux types de projets entrent dans le champs de la commission :

- **Les projets pédagogiques innovants et/ou différenciés**
issus d'un projets de l'établissement en lien avec la démarche prospective de l'Enseignement Catholique.
Exemple : Achat de matériels Montessori ou Freinet.
- **Le numérique**
Les dossiers d'aide pour le numérique sont également valables dans le cas d'un renouvellement de matériel.

Comment faire ?

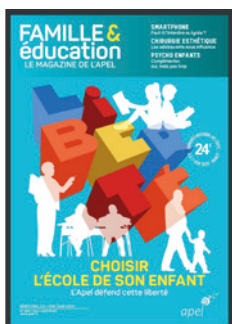
- **1 - Les Apel d'établissement ne peuvent pas soumettre leur demande en direct à l'Apel nationale :**
tout dossier doit être préalablement validé par l'Apel départementale, puis académique.
- **2 - Tout dossier doit être déposé avant le 14 décembre 2026 à l'Apel 29 :**
Il sera examiné en commission académique et envoyé en commission nationale pour le 31 janvier 2027.
- **3 - Votre dossier et l'ensemble des pièces justificatives sont :**
 - à demander par mail auprès de apel29@enseignement-catholique.bzh
 - ou vous pouvez les trouver sur votre espace privé sur le site de l'Apel nationale www.apel.fr

Tout au long de l'année les bénévoles de l'Apel 29 et des Apel d'établissements s'activent pour offrir les meilleurs services à destination des parents et des enfants.

POURQUOI ADHÉRER À L'APEL ? VOICI 5 BONNES RAISONS :

- Nous défendons la liberté de choix de l'école pour que les parents puissent continuer de choisir librement l'établissement de leur enfant
- Nous sommes l'association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique. Nous sommes donc les seuls à pouvoir représenter les parents d'enfants scolarisés dans l'Enseignement catholique ;
- Nous sommes présents à plusieurs échelons – établissement, département et académie – et nous pouvons représenter et défendre les parents au sein de chaque échelon de l'organisation de l'enseignement catholique ;
- Nous vous informons et nous dialoguons avec vous grâce à notre magazine Famille & éducation, notre site internet et notre ligne d'écoute ;
- Nous sommes au cœur de l'établissement en organisant de multiples activités, comme par exemple des Rencontres parents-école[®], des actions de prévention, des temps festifs et en accompagnant les parents pour l'orientation de leurs enfants.

Un magazine orienté famille et éducation



Des informations claires et fiables rédigées par des experts et des bénévoles des Apel de vos régions.

Des informations pratiques vous permettant d'être au plus près de la scolarité de votre enfant.

Des articles et des témoignages pour comprendre l'actualité, pour vous aider à faire face aux aléas de la vie et pour prévenir les difficultés.

5 numéros par an expédiés chez vous

L'orientation



Un service d'aide à l'orientation et à la découverte du monde professionnel.

*Des articles et des webinaires pour vous aider sur Parcoursup, à trouver le stage de votre enfant, etc...
Des partenariats auprès de professionnels et de leurs syndicats.*

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Apel nationale.

www.apel.fr

Des conférences organisées par l'Apel départementale sur des thèmes d'actualité

Les commissions d'appel

Les parents sont les ultimes éducateurs de leurs enfants, parfois une aide extérieure peut-être de bonne augure.

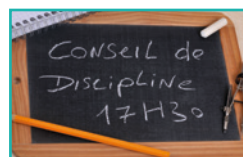
Le recours à la commission d'appel est un droit.

Lorsque la décision du conseil de classe n'est pas conforme au vœu de la famille et de l'élève et que le dialogue entre l'équipe éducative et la famille n'a pas abouti à une décision.



Les conseils de discipline

Le président d'Apel ou son représentant, accompagne les familles concernées par le conseil de discipline.



Sa mission est de :

- siéger au conseil de discipline comme représentant des parents
- s'assurer du bon déroulement des procédures,
- s'informer en amont sur les faits reprochés (auprès de l'établissement et auprès de la famille),
- se montrer bienveillant,
- rechercher une solution constructive pour l'élève. Il est tenu de respecter la confidentialité des échanges.

Votre Apel est le lien entre vous et l'établissement scolaire de votre enfant

La force d'un mouvement national

Une ligne téléphonique dédiée aux parents

Vous souhaitez parler de l'orientation de votre enfant ou aborder un soucis rencontrés à l'école, un problème d'éducation à la maison ?

Vous bénéficiez d'un service totalement gratuit.

Vos appels sont confidentiels et sans jugement.
Vous trouverez le soutien dont vous avez besoin.



01 46 90 09 60

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
sauf le mardi de 14h à 19h

UN APERÇU DU PROGRAMME 2026-2027 (non-exhaustif)

1er Trimestre

- 10 novembre 2026 Assemblée Générale de l'Apel 29 et Le colloque Bénévolat
- Conférence sur le thème «Et si mon enfant souffrait d'un mal être ?»

2ème Trimestre

- Concours de Crèches
- La semaine des Apel

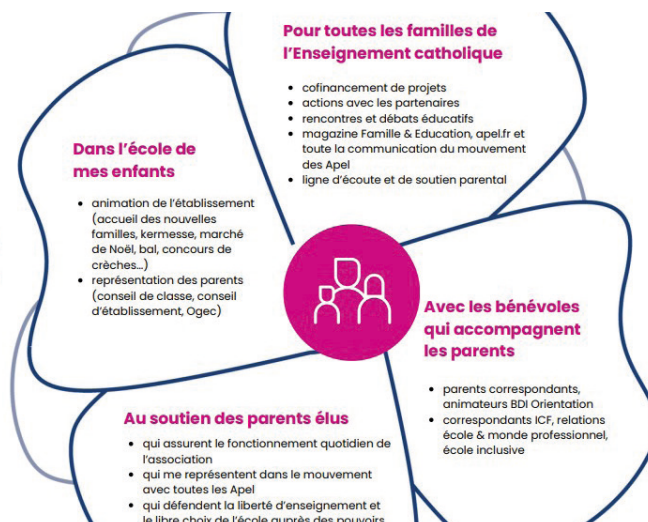
3ème Trimestre

- Le challenge UGSEL
- Les Commissions d'appel

LA COTISATION PERÇUE PAR L'APEL 29 EN 2026/2027 : 15,60 €

Le versement des cotisations permet la validation des votes en assemblée (CA et AG) ainsi que la légitimité de votre association. **Les cotisations doivent être versées avant le 30 novembre.**

**j'adhère,
je soutiens,
je m'engage !**
VERSER LA COTISATION, C'EST DÉJÀ S'ENGAGER



RAPPEL : COTISATIONS COMMENT ÇA MARCHE ?

- **NOUVEAU !** Vous pouvez compléter en ligne les fiches depuis notre site de l'Apel 29 en suivant nos instructions détaillées. www.29.apel.bzh / pour les Apel établissement / Dossier de rentrée et Adhésions
- Si je m'engage en tant que bénévole au sein de l'établissement de mes enfants, je cotise à l'Apel.
- En cas de scolarisation de fratrie dans différents établissements, une seule cotisation pleine et entière est due à l'année, sauf si les deux parents sont investis au conseil d'administration d'une Apel.
- En cas de fréquentation de plusieurs établissements scolaires différents, la cotisation est prélevée pour le plus jeune et la part établissement sera à régler pour les autres enfants.

Les animations de l'Apel 29

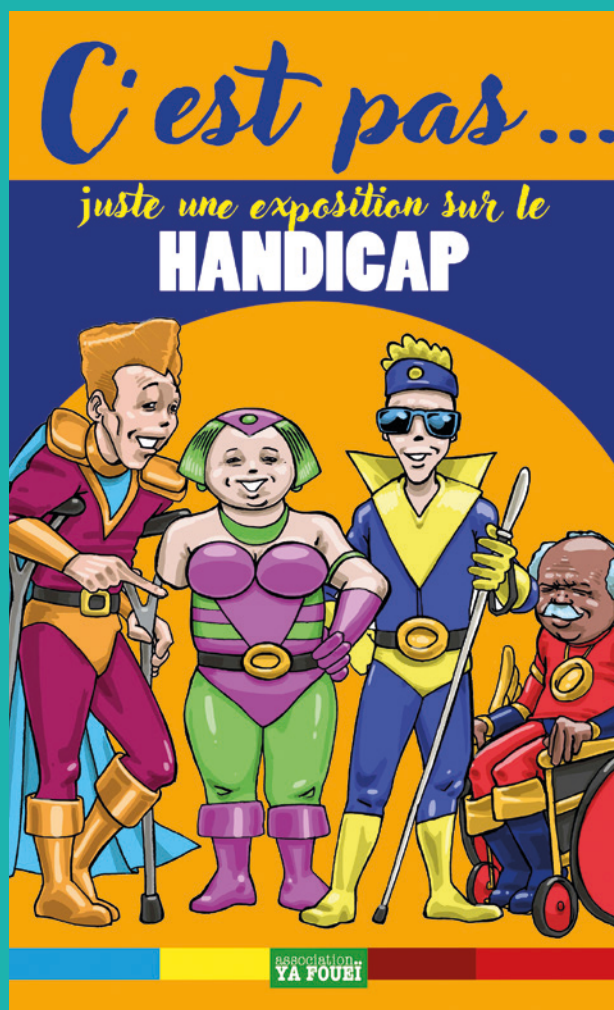
DES ANIMATIONS SUR DES THÈMES DE PARENTALITÉ

L'association YA FOUËI

L'association **YA FOUËI** a créé une expo qui permet aux Apel de la France entière de faire connaître les handicaps.

Ces animations gratuites sont réalisées par des bénévoles de l'Apel du Finistère dans l'ensemble des établissements scolaires de votre département.

Une expo quizz pour les plus grands et des ateliers de sensibilisation aux handicaps pour les plus jeunes.



Contactez-nous
si vous souhaitez
faire tomber
notre plus gros
handicap à tous
sur le sujet :

La peur !

C'est pas...

Les différentes familles de HANDICAP

Le handicap moteur
Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une altération partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes). Certaines déficiences motrices d'origine cérébrale peuvent également provoquer des difficultés pour s'exprimer, sans altération des capacités intellectuelles. En France, plus de 8 millions de personnes sont touchées par une déficience motrice, de la plus légère (rhumatisme, arthrose) à la plus lourde (hémiplegie, parapégie, tétrapégie). Environ 600 000 personnes sont para-, tétra- ou hémipégiques. Seules 370 000 personnes utilisent un fauteuil roulant.

Le handicap visuel
Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes. Dans certains métiers, une personne daltonienne peut-être reconnue comme handicapée. En France, 1 500 000 personnes sont malvoyantes, 80 000 sont aveugles.

Le handicap auditif
La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification. Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser. Un certain nombre de personnes sourdes utilisent la langue des signes et d'autres la lecture sur les lèvres pour communiquer. Sur 6 millions de personnes sourdes et malentendantes, seulement 100 000 utilisent le langage gestuel.

Le handicap psychique
Aucune définition exhaustive n'est possible, d'autant que la terminologie psychiatrique (névrose, psychose...) est seulement utilisée par les psychiatres. Néanmoins on peut retenir que les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles.

La déficience intellectuelle
C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la perception. Les incapacités qui en découlent peuvent avoir des degrés différents et perturber l'acquisition de la mémorisation des connaissances, l'attention, la communication, l'autonomie sociale et professionnelle, la stabilité émotionnelle et le comportement...

Les maladies invalidantes
Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie...) peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Près de la moitié des maladies invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.

Le savoir vous ?

association **YA FOUËI**

Les animations de l'Apel 29

DES ANIMATIONS SUR DES THÈMES DE PARENTALITÉ

Les Rencontres Parents-École (RPE)

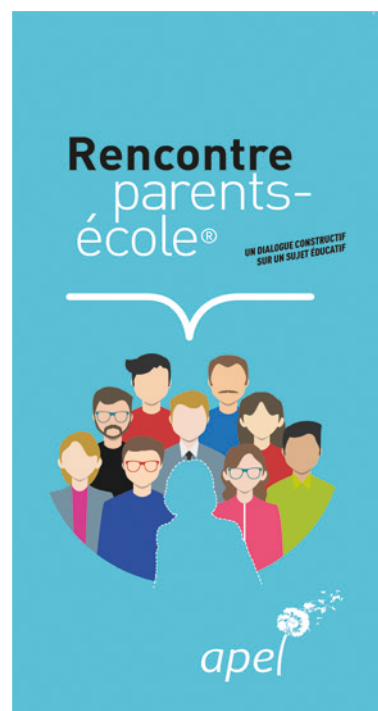
C'est rencontrer d'autres parents au sein de l'établissement de son enfant et échanger sur des sujets éducatifs différents qui nous concernent tous.

Recevoir des informations pratiques pour aborder l'éducation de votre enfant et comprendre les situations parfois compliquées.

Réaliser que nous ne sommes pas seuls devant certains problèmes et que ces échanges peuvent créer des liens durables.

Nouveauté :

La RPE « S'affirmer et S'épanouir »



Les thèmes des Rencontres parents-école®

S'ENGAGER POUR L'HOMME ET LA PLANÈTE



LES ÉCRANS, QUESTION D'ÉQUILIBRE



TOUS UNIQUES, ENSEMBLE À L'ÉCOLE



L'AUTORITÉ



PARLER DE L'ALCOOL ET DU CANNABIS AVEC LES ADOS



S'AFFIRMER, S'ÉPANOUIR



NOUVEAUTÉ

ACCOMPAGNER L'ORIENTATION



TRANSMETTRE. Et vous, comment vous faites?



PARENTS D'ÉLÈVE, Mode d'emploi



LA MOTIVATION

